

RAPPORT ANNUEL 2020

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Monsieur Slaheddine LADJIMI

Monsieur Hakim BEN YEDDER

Monsieur Karim BEN YEDDER

Monsieur Nébil BEN YEDDER

Monsieur Hakim BEN HAMMOUDA

Monsieur Bernard Paul MARSEILLE

Madame Selma BELLEGHA

Monsieur Mohamed Sélim AZZABI

La société SICOF représentée par Madame Selma BABBOU

AXA (siège1) représentée par Monsieur Philippe ROCARD

AXA (siège2) représentée par Monsieur Nicolas DE NAZELLE

La société PARENIN S.A. représentée par Monsieur Halim BEN YEDDER

Président du Conseil d'administration

Administrateur -Directeur Général

Administrateur

Administrateur

Administrateur

Administrateur

Administrateur

Administrateur

Administrateur

Administrateur

Administrateur

Administrateur







RAPPORT ANNUEL SUR LA GESTION DE LA SOCIÉTÉ

1. ACTIVITÉ ET RÉSULTATS

1.1 Exposé sur l'activité, la situation et les résultats de la société

CONJONCTURE INTERNATIONALE

L'année 2020 restera sans conteste celle de la COVID19. Une année où l'économie mondiale est entrée en récession (-3,7%), n'épargnant ni économies développées (USA -3,4%, Zone Euro -7,2% et Japon -5,1%), ni émergentes (Brésil -4,5%, Russie -3,6%, Inde -8%, Afrique du Sud -7,5%) et encore moins le reste du monde et ce, malgré les fortes progressions du PIB enregistrées au troisième trimestre 2020 par la plupart des pays, rattrapées au quatrième trimestre 2020 par la résurgence de la pandémie. Seule la Chine, pays par qui tout a commencé, a réussi à limiter les dégâts (+2,3% en 2020 vs +6% en 2019) stimulée par une forte demande de produits médicaux et électroniques.

La crise sanitaire et les mesures restrictives entreprises dans les différents pays pour tenter d'endiguer la propagation du virus, ont paralysé des pays entiers de leurs économies et privé de ressources des millions de personnes.

Les restrictions de circulation des personnes et la fermeture des commerces « dits » non essentiels ont fortement impacté les chiffres du chômage, plombant d'autant la demande et entraînant la faillite des entreprises les moins résilientes.

Les mesures de soutien aux activités affectées ont par ailleurs aggravé les déficits publics, déjà fortement éprouvés par la baisse des recettes fiscales.

Si la plupart des experts tablent sur une reprise en 2021, impulsée par des politiques monétaires accommodantes (rachats massifs de bons du Trésor) et autres mesures de relance budgétaires (réduction d'impôts, hausses des dépenses publiques), tous s'accordent cependant à dire que les perspectives à court terme demeurent incertaines et tributaires de l'efficacité des campagnes de vaccination et de la reprise de la demande, seule à même de relancer la machine.

Les marchés l'ont d'ailleurs compris, puisqu'après avoir enregistré des baisses record au 2ème trimestre les prix des matières premières (produits alimentaires, énergie et métaux de base) ont repris de la vigueur en fin d'année, soutenus par une forte demande asiatique et la perspective d'un redémarrage de l'économie mondiale sous l'impulsion du déploiement des vaccins.

L'ÉCONOMIE NATIONALE

Bien qu'exceptionnelle, la récolte oléicole n'aura pas empêché l'économie Tunisienne d'entrer en récession au 2ème trimestre, enregistrant une chute record de -21,3% de son PIB et clôturant l'année à -8,8%.

Outre son impact positif sur les performances des industries agroalimentaires, la production d'huile d'olive aura par ailleurs participé à la réduction du déficit de la balance alimentaire (-39,7%) à travers sa contribution à la hausse des exportations.

Déjà sérieusement malmenée par les premières mesures de confinement, décrétées au premier semestre 2020, la production industrielle (hors agroalimentaire) a poursuivi sa tendance baissière tout au long de l'année, affectant particulièrement les industries manufacturières exportatrices (IME -15,8%, textile cuir et habillement -18,4%) qui ont subi le contrecoup de la baisse de la demande émanant de la Zone Euro.

Le tourisme et le transport aérien ont été particulièrement affectés par la crise et enregistrent des performances négatives tant en termes de flux de touristes (-82,1%) que de recettes touristiques (-64,1%), sans compter l'impact catastrophique sur les emplois directs et indirects.

Seule l'inflation continue à s'inscrire en baisse à 4,9% (vs 6,1% en 2019 et 7,5% en 2018) sous l'effet de la décélération de l'évolution des prix des produits alimentaires et des produits manufacturés, encore une fois sous l'effet de la baisse de la demande, conséquence des restrictions sanitaires et leur impact sur les revenus des uns et les loisirs des autres.

La dégradation de l'activité industrielle et la baisse des investissements transparaissent également au niveau des échanges commerciaux qui enregistrent une baisse des importations des biens d'équipements (-24,6%) et des matières premières et semi produits (-14,5%).

D'ordinaire excédentaire, la balance des services a terminé l'année dans le rouge, plombée par les composantes tourisme et transport aérien. N'eût été la réduction du déficit commercial, induite par un ralentissement des importations (-18,7%) plus important que celui des exportations (-11,7%), d'une part et le maintien des transferts courants (composés essentiellement des transferts des Tunisiens à l'étranger) d'autre part, le déficit de la balance courante n'aurait pas pu s'inscrire en net repli à -7,5 Mrd Dinars ou 6,8% du PIB (vs -9,7 Mrd Dinars et 8,4% du PIB en 2019).

De son côté, la balance des capitaux affiche une baisse de -24% sur un an, sous l'effet combiné du recul de la balance des prêts / emprunts (avec recours à deux reprises aux prêts syndiqués auprès des banques locales), de la contraction de l'excédent de la balance des investissements étrangers et de l'amélioration de l'excédent de la balance des opérations en capital, grâce à un don de 270 Millions EUR accordés par l'UE.

La balance générale des paiements se solde donc sur un excédent de 3 878 Mrd Dinars (vs + 5 228 Mrd Dinars en 2019) et des avoirs nets en devises à 162 jours d'importations (vs 111 jours en 2019) vraisemblablement sous l'effet de la baisse des importations.

Sur la place boursière, le Tunindex a clôturé dans le rouge, affichant une performance de - 3,3% (vs -2,1% en 2019).

Sur le marché des changes le dinar a perdu 5,6% par rapport à l'euro et s'est apprécié de 8,9% face au Dollar US.

EVOLUTION DU CADRE REGLEMENTAIRE EN 2019

Les nouvelles réglementations promulguées au titre de l'exercice 2020 sont :

- ▶ Décret-loi n° 2020-2 du 14 avril 2020, portant suspension exceptionnelle et provisoire de certaines dispositions du Code du travail ;
- ▶ Décret-loi n° 2020-5 du 14 avril 2020, portant retenue d'un jour de travail au titre du mois d'avril de l'année 2020 au profit du budget de l'Etat ;
- ▶ Décret-loi du Chef du Gouvernement n° 2020-30 du 10 juin 2020 au JORT N°54 du 10/06/2020, ayant pour objet « procédures d'appui à la solidarité nationale et de soutien aux personnes physiques et aux entreprises compte tenu des répercussions de la propagation du Coronavirus « Covid-19 » » ;
- ▶ La loi n°2020-46 du 23 décembre 2020 portant la loi de finance pour l'année 2021 ;
- ▶ La loi n°2020-45 du 14 décembre 2020 portant la loi de finance complémentaire pour l'année 2020 ;
- ▶ La loi n°2019-78 du 23 décembre 2019 portant la loi de finance pour l'année 2020 ;
- ▶ Décision N°1/2020 du 19 juin relative aux travaux préparatoires pour l'adoption des normes comptables ;
- ▶ Convention cadre portant sur la distribution des contrats d'assurance via le réseau des institutions de microfinance signée le 17 février 2020 entre FTUSA et l'association des institutions de microfinance ;
- ▶ Décret-loi du chef du gouvernement n°2020-6 du 16 avril 2020, prescrivant des mesures fiscales et financières pour atténuer les répercussions de la propagation du coronavirus « covid-19 » ;
- ▶ Notes communes N°11, N°12 et N°13 qui viennent commenter les dispositions des articles 29 à 34 de la loi n°2018-56 du 27 décembre 2018 portant loi de finance pour l'année 2019 relatives :
 - A L'harmonisation de la législation fiscale en vigueur avec les standards internationaux en matière de prix de transfert (NC 11) ;
 - Aux accords préalables en matière de prix de transfert (NC 12) ;
 - Aux obligations déclaratives et documentaires en matière de prix de transfert (NC 13) ;
- ▶ Le communiqué du CGA du 06 Avril 2020 qui a recommandé, dans le cadre des précautions prises pour faire face aux répercussions négatives attendues de la propagation du Virus Corona sur l'activité et les engagements des compagnies d'assurance et de réassurance, aux compagnies de prendre les deux mesures suivantes :
 - Faire des études quantitatives sur les impacts attendus des événements émergents sur l'activité des compagnies d'assurance et de réassurance et sur leurs résultats au cours de l'année 2020 ainsi que sur leurs capacités à faire face aux nouveaux engagements ;



Un engagement citoyen continu pour la promotion de l'athlétisme en Tunisie : Marathon COMAR de Tunis-Carthage



- Reporter toute mesure de distribution de dividendes au titre des résultats et des réserves enregistrées dans les états financiers de l'exercice 2019 ;
- ▶ Le communiqué du CGA du 18 juin 2020 : Le Collège du CGA réuni le 15 Juin 2020 a décidé d'inviter les conseils d'administration des compagnies d'assurance et de réassurance et leurs assemblées générales d'assumer leurs responsabilités en matière de rationalisation de la distribution des dividendes relatifs aux états financiers pour l'année 2019 afin de préserver leurs équilibres financiers, le maintien des liquidités nécessaires à leurs activités et la conformité aux règles prudentielles au cours de l'exercice 2020 et des exercices suivants et ce notamment à la lumière des prévisions persistantes d'un retour d'une deuxième vague de propagation du virus aux niveaux national et international et du manque de clarté des répercussions économiques réelles de la pandémie.

NOTRE ACTIVITE

La répartition du chiffre d'affaires par branche se présente comme suit (en Dinar Tunisien) :

CATEGORIES	2018			2019			2020		
	MONT.	STRUCT.	VAR.° 17/16	MONT.	STRUCT.	VAR.° 18/17	MONT.	STRUCT.	VAR.° 19/18
Incendie	20 705 691	11,01%	5,33%	22 591 601	11,21%	9,11%	24 152 393	11,16%	6,91%
R. C.	6 113 168	3,25%	9,27%	7 037 280	3,49%	15,12%	7 040 695	3,25%	0,05%
Risques Divers	23 989 163	12,75%	-16,10%	23 242 330	11,54%	-3,11%	25 314 915	11,70%	8,92%
* Assurances de Personnes	14 102 822	7,50%	-4,25%	14 444 279	7,17%	2,42%	14 810 840	58,51%	2,54%
* Autres	9 886 341	5,26%	-28,68%	8 798 051	4,37%	-11,01%	10 504 075	41,49%	19,39%
Auto	103 052 546	54,78%	7,81%	108 539 447	53,88%	5,32%	114 933 691	53,13%	5,89%
* RC	26 734 381	14,21%	14,22%	26 579 106	13,19%	-0,58%	27 236 121	23,70%	2,47%
* Garanties Domages	76 318 165	40,57%	5,73%	81 960 341	40,69%	7,39%	87 697 569	76,30%	7,00%
Transport	8 737 046	4,64%	32,65%	7 915 330	3,93%	-9,40%	7 487 792	3,46%	-5,40%
Vie	3 683 583	1,96%	2,95%	4 647 643	2,31%	26,17%	5 045 449	2,33%	8,56%
Groupe Accidents	21 387 180	11,37%	12,24%	27 004 771	13,41%	26,27%	31 486 552	14,56%	16,60%
Aviation	443 322	0,24%	70,31%	468 991	0,23%	5,79%	865 540	0,40%	84,55%
TOTAL	188 111 699	100,00%	5,14%	201 447 393	100,00%	7,09%	216 327 028	100,00%	7,39%

La croissance du chiffre d'affaires a été de 7,39% pour s'établir à 216 millions de Dinars en 2020. La branche automobile demeure toujours prédominante avec une part de 53%.

► **Résultat technique non vie :**

Avant réassurance :

2 306 028 Dinars (contre 31 301 925 Dinars en 2019).

Après réassurance :

31 971 780 Dinars (contre 17 251 909 Dinars en 2019).

► **Résultat technique vie :**

Avant réassurance :

3 582 287 Dinars (contre 1 802 689 Dinars en 2019).

Après réassurance :

3 312 065 Dinars (contre 1 848 141 Dinars en 2019).

GESTION FINANCIERE

Au 31/12/2020 l'encours des placements totalise 666 723 113 Dinars contre 634 171 370 Dinars au 31/12/2019 soit une évolution de 32 551 744 Dinars à la faveur des obligations et BTA (+13 995 452 Dinars), des OPCVM (+11 022 327 Dinars) et des actions non cotées (+16 033 918 Dinars).

Les revenus nets de nos placements totalisent 24 684 344 Dinars à fin 2020 (contre 34 518 274 Dinars en 2019), détaillés comme suit :

- Revenus des immeubles : 2 194 519 Dinars (contre 2 246 184 Dinars en 2019) ;
- Revenus des fonds placés : 26 109 953 Dinars (contre 35 279 410 Dinars en 2019) ;
- Produits divers et variation des provisions pour dépréciation : - 4 559 384 Dinars (contre - 2 259 377 Dinars en 2019) ;
- Plus ou moins-values nettes de cessions d'actions : 939 255 Dinars (contre -747 942 Dinars en 2019).

RESULTAT COMPTABLE

Compte tenu des résultats techniques et financiers, et après prise en compte des autres produits et charges non techniques, l'exercice dégage un résultat avant impôts sur les sociétés de 37 468 470 Dinars et un bénéfice net de 25 372 130 Dinars (contre 25 834 067 Dinars en 2019)



La fête du roman Tunisien

NOTRE RESEAU

SIEGE SOCIAL

Succursale de Tunis
Imm. COMAR Av. H. Bourguiba
1001 - Tunis R.P
Tél. : 71 340.899 - Fax : 71 338.161
E-Mail : dg@comar.tn
agence03@comar.tn

GRAND TUNIS

TUNIS

Succursale de Tunis
Zone industrielle- Charguia 2
Chez STE Ennaki Automobiles SA
1080 Tunis
Tel : 70 315.742

► **Aïssi Hédi**
85, Av. Bellevue 2^{ème} étage
Bureau B 21
Tél. : 71 493.935 - 71 493.936
Fax : 71 493.603

► **Akrehi Mohamed Ikbel**
2, Rue Borj Bourguiba - 1000
Tél. : 71 338.235 - 71 342.530
Fax : 71 350.929

► **Baccouche Larbi**
1, Rue El Houdaybia - 1000
Tél. : 71 336.706 - 71 336.684
Fax : 71 353.605

► **Belhassine Mokhtar**
58, Rue Echem, Imm. La Rose, 3^e Etage
Bur. N°5 - 1002 Tunis Belvédère
Tél. : 71 782.766 - Fax : 71 783.850

► **Ben Jemaa B. Nasr Sonia**
6, Rue El Hijez - 1002
Tél. : 71 906.031 - 71 901.179
Fax : 71 900.712

► **Ben Miled Khalil**
129, Av de la Liberté,
RDC - 1082
Tél. : 71 286.786 - 71 893.251
Fax : 71 288.793
E-Mail : khalilbenmiled@topnet.tn

► **Ben Smaïl Taoufik**
Rue Hanoun, n°B3-2/3^{ème} Etage
Immeuble3 - Tunis
Tél. : 71 327.071 - 71 325.666
Fax : 71 320.290

► **Ben Targem Abderrahman**
2, Rue de Testour 1^{er} Etage - Bur N°1
1006 Bab Souika
Tél. : 71 561.813 - Fax : 71 572.940
E-Mail : bentargem.comar47@planet.tn

► **Bouchoucha Younés**
6, Av. de Carthage - 1000
Tél. : 71 255.022 - 71 337.627
Fax : 71 347.743

► **Diseqni Nicolas**
5, Av. de Paris - 1000
Tél. : 71 345.465 - 71 252.922
Fax : 71 346.330

► **Dridi Moez**
1, Rue d'Iran - 1002
Tél. : 71 833.509 - 71 830.302
Fax : 71 833.756

► **Felli Moncef**
9 bis, Av. Louis Braille - 1002
Tél. : 71 903.610 - 71 906.826
Fax : 71 908.009

► **Grira Sahbi**
41, Rue Ibn Rachik - 1002 Tunis
Tél. : 71 894.102 - Fax : 71 894.103

► **Haba Thouraya**
61 Rue de khartoum
bureau B1-11 1^{er} étage 1002 Tunis
Tél. : 71 793.024 - Fax : 71 787.462

► **Haj Romdhane Badr**
17 bis, Rue de l'Inde - 1002
Tél. : 71 835.955 - Fax : 71 832.896

► **Hamza Mustapha Ismail**
8 bis, Rue Apollo XI
Cité Mahrajene 1082 Tunis
Tél. : 71 892.492 - 71 892.493
Fax : 71 892.437

► **Hassouna Fouzi**
23, Rue d'Irak - 1002
Tél. : 71 843.691 - 71 794.830
71 890.697
Fax : 71 794.854

► **Jeljeli Radhia**
129, Av de la Liberté, RDC - 1082
Tél. : 71 286.786 - 71 893.251
Fax : 71 288.793

► **Kaak Badra**
7, Rue Chatt Erromene - Immeuble
Bouattour - Bloc B, 4^{ème} étage
Appt N° 4 Montplaisir - 1073
Tél. : 71 905.805 - 71 902.715
Fax : 71 900.742
E-Mail : kaak.comar@gnet.tn

► **Jelri Ahmed**
96, Rue Radhia Haddad
(Ex Rue de Yougoslavie)
1^{er} étage - 1001
Tél. : 71 339.250 - 71 339.269
Fax : 71 339.275

► **Mezghani Amira Mnif**
complexe el Menzeh Center
Av Mouaouia Ibn Abi Soufiane
Esc. A 1^{er} étage Bureau A2 2091
El Menzeh 7
Tél. : 70 815.276 - Fax : 70 815.277

► **Ouechtati Jihène**
29, Rue 18 Janvier 1952, 1000
Tél. : 71 335.985 - Fax : 71 353.882
E-Mail : ouechtati.comarver@planet.tn

► **Safraoui Khaled**
47, Av. F. Hached - 1001
Tél. : 71 338.386 - 71 339.752
Fax : 71 352.646
E-mail : assurances.safraoui@gnet.tn

► **Sanhaji Belhassen**
22, Rue Yahia Turki,
angle 15 rue Palestine - 1002
Tél. : 71 834.326 - Fax : 71 832.731
E-mail : belhassen.sanhaji@comar.tn

► **Tellili Aymen**
16, Avenue de Paris - 1000
Tél. : 71 241.660 - Fax : 71 241.661

► **Turki Mohamed**
46, Rue Jazira - 1000
Tél. : 71 329.091 - Fax : 71 328.268

► **Zafrani Anis Naser**
14, Rue Kenitra 1^{er} étage
Bur n°1 1000 - Tunis
Tél. : 71 252.482
Fax : 71 252.482

► **Zerriaa Sadok**
33, Av. H. Thameur - 1069
Tél. : 71 330.645 - Fax : 71 337.827

ARIANA

► **Abid Mourad**
Route de Bizerte km 3 - Immeuble
Trabelsi - Cité Ettahir - 2042
Tél. : 70 660.020
Fax : 70 660.018

► **Akkari Lilia**
Résidence Tunis el Ferdaous
1^{er} étage App 21
Route de Bizerte Km7 2094 Mnihla
Tél. : 71 555.888 - Fax : 70 555.600

► **Baccouche Ali**
50, Rue 8600 - 1^e Etage C1.2. Zone
Industrielle - 2035 Charguia I
Tél. : 71 809.378
Fax : 71 809.378

► **Ben Ayed Mahmoud Slim**
Av. Hédi Noura Résidence "les Cèdres"
Mezzanine A4 - 2037 Ennasser 2
Tél. : 70 853.714 - Fax : 70 853.715

► **Bouricha Mourad**
Av. Taïeb M'hiri - Imm. Saf Saf 2080
Tél. : 71 708.274 - Fax : 71 703.030

BEN AROUS

► **Babbou Khaled**
80, Av. de France - 2013
Tél. : 71 381.796 - 71 381.681
Fax : 71 385.235
E-Mail : khbabbou@gnet.tn

DEN DEN

► **Barrani Abdallah**
1 Rue Abou El Kacem Chebbi
Appt. A4 2^{ème} étage 2011 Den Den
Tél. : 31 166.341
Tél./Fax : 71 610.237

EL OMRANE

► **Bouchoucha Rafet**
1, Avenue Mohamed Melki Bureau
n° 19 - 1005
Tél. : 71 958.441 - Fax : 71 958.522

► **Bouchoucha Ramsès**
1 Avenue Mohamed Melki Bureau
n° 17 - 1005
Tél. : 71 958.434
Fax : 71 958.522

► **Bouchoucha Younés**
1, av. Mohamed Melki - 1005
Tél. : 71 958.434 - 71 958.441
Fax : 71 958.522

EL MANAR

► **Amar Abdou**
Centre commercial - colisée soula
1^{er} étage - 2092 El Manar 2
Tél. : 71 883.515
Fax : 71 883.401

► **Ayadi Sami**
53, Avenue Mohamed Abdelwaheb
Immeuble Hannibal Center
Bureau à la Mezzanine N°A1.1
2092 El Manar 1
Tél. : 70 869.739
Fax : 70 869.740

► **Mathlouthi Mohamed Maher**
37 bis, Rue Ali Ziltni
Résidence Montazah El Manar
2092 - El Manar II
Tél. : 70 861.231 - Fax : 70 861.232

EL MENZAH 1

► **Haddad Med Malek**
16 Bis, Rue 10 décembre 1948
1004 - Tunis
Tél. : 71 767.832
Fax : 71 767.841

EL MENZAH 6

► **Tej El Molk Arbba Cherif Epouse Haj Ali**
Bloc E Appt E1 - 1^{er} étage - Cité Jamil -
1004 El Menzeh 6
Tél. : 71 755.364 - 71 755.371
Fax : 71 755.314

EL MENZAH 9

► **Tounsi Houcine**
Res. Sidi Bou Said, 50 Av. Tahar B.
Ammar, bloc Salima Apt. 1 - 2090
Tél. : 71 882.141 - 70 860.306
Fax : 71 871.925
E-mail : tounsi.assureur@topnet.tn

EL MOUROUJ II

► **Mezned Slim**
Av. de la Méditerranée
1^{er} Etage - 2074 El Mourouj 2
Tél. : 71 379.055 - 71 379.056
Fax : 71 379.057

LAOUINA

► **Abou El Wafa Zoubeidi Ichraf**
23, Av Mongi Slim - 1^{er} Etage - 2045
Tél. : 70 319.086 - Fax : 70 737.738
E-mail : ichraf.aboulwafa@comar.tn

► **Darghouth Maher**
57, Rue de l'Environnement - 2045
Tél. : 71 758.424 - Fax : 71 758.608

HAMMAM LIF

► **Ben Yedder Zied**
52 Av. de la République - 2050
Tél. : 71 294.175 - Fax : 71 292.303

LA MARSA

► **Lakhoua Fares**
Rue Imam chaffai - 2070 La Marsa
Tél. : 71 744.743 - Fax : 71 744.746

► **Saidane Monia**
41, Av. H. Bourguiba - 2070
Tél. : 71 983.255 - Fax : 71 748.556
E-mail : comar.saidane@planet.tn

LE KRAM

► **Zarraa Salma**
1, Rue Ibn Battouta, 1^{er} étage, Marsa
Aéroport - 2015 Le Kram Est
Tél. : 71 276.585
Fax : 71 276.612

LE BARDO

► **Haddad Anouar**
52, Avenue H. Bourguiba - 2000
Tél. : 71 581.508 - 71 507.432
Fax : 71 580.332

LA SOUKRA

► **Arfa Sami**
100, Av. de l'UMA - Imm. Village
Essahel 4^{ème} étage App N° 8 - 2036
Tél. : 70 683.630 - 70 683.590
Fax : 70 683.606

LES BERGES DU LAC

► **Ben Bouzid Salem**
Rue du Lac de COME,
Résidence Coupole I - 1053
Tél. : 71 960.139 - 71 960.149
Fax : 71 960.159

► **Daldoul Amine**
Angle Rue du Lac Balbina et Rue du
Lac Huron - Résidence - Les Cascades
Appt. BU1 - 1^{er} étage - 1053
Tél. : 71 655.105
Fax : 71 655.309

► **Drhouech Ghaya**
Résidence zahrat el bouhaira
App c1 Jardins du Lac II
1053 - Les berges du Lac
Tél. : 71 193.550
Fax : 71 193.551

Toujours plus proche de vous !

► **S.C.P. Agents Reunis Assurance
Mme Allani Mouna
& Mr Ben Mlouka Elyes**
14 et 15 Passage du Lac Van
Rue du Lac Ghar El Melh-1053
Tél. : 71 965.258
Fax : 71 963.953
E-Mail : agarassurances@planet.tn

MEGRINE

► **Ben Hmidane Lassâad**
1, Rue 1^{er} Juin - 2033
Tél. : 71 297.552 - Fax : 71 432.294
E-Mail : lassaad@planet.tn

MORNAGUIA

► **Turki Mohamed**
30, Av. H. Bourguiba - 1110
Tél. : 71 540.108 - 71 550.066
Fax : 71 541.328

SIDI BOU SAÏD

► **Zekri Kays**
17, Rue 14 Janvier - 2026
Tél. : 71 740.741 - Fax : 71 740.407

INTERIEUR DU PAYS

BEJA

► **Mejri Houcine**
32, Av. de France - 9000
Tél./Fax : 78 451.775

BIZERTE

► **Ayadi Issam**
Angle av. Habib Bourguiba et rue Salah
Ben Ali 1^{er} étage - 7000
Tél. : 72 435.350 - Fax : 72 435.254

► **Ben Harbi Moncef**
23, Rue Ibn Khaldoun - 7000
Tél. : 72 422.035 - 72 431.104
Fax : 72 430.822

► **Derouiche Sofiene**
24, Av. Habib Bourguiba - 7000
Tél. : 72 433.177 - Fax : 72 433.605

DJERBA

► **Barouni Moez**
66, rue Abdelhamid El Kadhi
bureau N° 2 - 4180 - Houmet Essouk
Tél. : 75 652.177 - Fax : 75 623.663

► **Telili Amor Laroussi**
Av. F. Hached Route Mahboubine
4116 - Midoun
Tél. : 75 731.225 - Fax : 75 730.055

EL FAHS

► **Ghfira Arbi**
Av. de la Liberté
Imm. Salah Azaiez
Appt N° 2 - 1140
Tél. : 72 670.106 - Fax : 72 671.985

GABES

► **Chammam Abdellatif**
18, Rue Bécher Dziri - 6001
Tél. : 75 273.489 - Fax : 75 277.389

► **Chammam Alaeddine**
Imm. Kilani rue Med Ali - 6002 - Gabes
Tél./Fax : 75 265.547

► **Jerbi Karim**
20, Av. Mongi Slim - 6000
Tél. : 75 273.664 - Fax : 75 277.671

► **Jerbi Omar**
136, Av. H. Bourguiba - 6000
Tél. : 75 270.129 - 75 273.488
Fax : 75 275.688
E-Mail : chedly.jerbi@planet.tn

GAFSA

► **Ben Abdallah Mohamed**
Immeuble "Kidar" - 2^{ème} Étage
Cité Cherif - 2100 Gafsa
Tél. : 76 227.603 - 22 012.308
Fax : 76 227.611

► **Karaouli Chedly**
Av. Mohamed V - 2100
Tél. : 76 223.333 - Fax : 76 220.884
Fax : 76 224.300

► **Lejri Sami**
Av. Taïeb M'hiri - 2100
Tél. : 76 223.333 - Fax : 76 221.728

GROMBALIA

► **Jmel Abdelaziz**
10, Av. H. Bourguiba - 8030
Tél. : 72 255.800 - Fax : 72 257.800

HAMMAMET

► **Laribi Med Ali**
Av. Habib Bourguiba
Imm. Yasmine - 8050 Hammamet
Tél. : 72 278.900 - Fax : 72 278.453
E-Mail : Mohamedali.laribi@comar.tn

JENDOUBA

► **Barouni Mahmoud**
23, Rue Tahar Haddad-8100
Tél./Fax : 78 601.376

KAIROUAN

► **Falfoul Abdelmoneem**
Place de la Victoire - 3100
Tél. : 77 232.218 - 77 234.523
Fax : 77 226.102
E-Mail : info@falfoulcomar.com

KEBILI

► **Kraïem Mounir**
Av. H. Bourguiba - 4200
Tél. : 75 491.451 - Fax : 75 492.325

KELIBIA

► **Ben Messaoud Ahmed**
10, Rue Ibn Khaldoun - 8090
Tél. : 72 296.256
Fax : 72 275.587

KORBA

► **Haddad Sami**
222, Av. H. Bourguiba - 8070
Tél./ Fax : 72 385.850

KSAR HELLAL

► **Felli Moncef**
Imm. Seddik - 2^{ème} Etage
Place Indépendance - 5070
Tél. : 73 450.422 - Fax : 73 451.232

KSOUR ESSAF

► **Chebby Ezzeddine**
Bd. de l'Environnement - 5180
Tél. : 73 665.601 - Fax : 73 663.673

MAHDIA

► **Ayadi Moez**
Av. 2 Mars 1934 - Imm. Hajer 5100
Tél. : 73 696.966
Fax : 73 695.699

MARETH

► **Zitouni Amor**
Rue 27 Octobre - 6080
Tél. : 75 321.700 - Fax : 75 323.340

MATEUR

► **Nefzi Boujemaâ**
Mateur Center - Place de Tunis 7030
Tél. : 72 486.933 - Fax : 72 485.596

MEDENINE

► **Abichou Béchr**
Place de la liberté - 4100

Tél. : 75 642.510
Fax : 75 645.276

MEDJEZ EL BAB

► **Jéjidi Férid**
Immeuble Fehri, 1^{er} Étage, Place de
L'Indépendance 9070 Medjez El Bech
Tél. : 78 560.666 - 98 444.279
Fax. : 78 563.935

MENZEL TEMIME

► **Trabelsi Habib**
113, Place de
l'Indépendance 8080
Tél. : 72 347.002 - Fax : 72 344.246

METLAOUI

► **Salhi Lakhdhar**
Av. de la République cité du Président
2130
Tél. : 76 240.800 - Fax : 76 244.989

MONASTIR

► **Ben Jannet Adel**
Cité CNRPS - Av. du Combattant
Suprême - 5000
Tél. : 73 464.340 - Fax : 73 463.100

► **Ben Jannet Tarek**
28 A, Imm. n°10 - Av. du Combattant
Suprême - Cité CNRPS
Tél. : 73 464.340 - Fax : 73 463.100

MSAKEN

► **Khedhiri Asma Guezzuez**
27, Rue T. Hachicha GP1-4070
Tél. : 73 257.959 - Fax : 73 267.225

NABEUL

► **Béjaoui Ezzeddine**
148, Av. H. Bourguiba-8000
Tél./Fax : 72 285.418

SFAX

► **Succursale Sfax**
73, Av. F. Hached - 3000
Tél. : 74 296.904 - Fax : 74 226.685

► **Bahloul Hounaida**
4, Rue Taïeb Mhiri, Place Marburg,
2^{ème} étage - 3000 Sfax
Tél. : 74 299.109 - Fax : 74 299.106

► **Boussarsar Mouna Ben Amor**
Av. 14 Janvier - Rés. El Mokhtar
Mezzanine N° 1 - 3027
Tél. : 74 415.470 - Fax : 74 415.460

► **Charfi Ali**
23, Av. H. Bourguiba - 3000
Tél. : 74 223.816 - Fax : 74 297.845

► **Fakhfakh Mohamed**
Route de teniour km 2,5
Imm. El Bacha Centre
Tél. : 74 441.144 - Fax : 74 441.146

► **Fendri Nabil**
43, Av. Hédi Chaker - 3000
Tél. : 74 224.891 - 74 226.635
Fax : 74 210.615
E-Mail : nabil@fendri.com

► **Hammami Olfa Maâloul**
Route El Ain km1
Imm. Ben Salah - 3000
Tél. : 74 462.509 - Fax : 74 462.511

► **Karray Chokri**
Avenue 5 août Immeuble Carrefour
3002 Sfax
Tél. : 74 299.534 - 74 299.536
Fax : 74 297.013

► **Karray Fakher**
RDC Imm. Aubergine - Bureau n°2
Rte Lafrane Km 4, kassas Sidi Jilani,
entre Rte Lafrane et Ain
Tél. : 74 663.017
Fax : 74 663.018

► **Khabou H'souana**
113, Av. Farhat Hached -
Imm. Jammoussi - 3000 Sfax
Tél. : 74 227.515 - Fax : 74 227.577

► **Medhaffer Nabila**
Av. Tahar Sfar Imm. Majdoub
2^{ème} étage, Apt N° 5 - 3000
Tél. : 74 298.758 - 74 221.008
Fax : 74 297.728
E-Mail : faycelcomar@hotmail.fr

► **Meziou Khalil Ouafa**
Route Gremda Km3 - Imm. Al Tabib
1^{er} Étage - Bureau V13 - 3062 Sfax
Tél. : 24 802.222 - 74 265.000
Fax : 74 261 250

SOUSSE

► **Succursale Soussse**
Rue Sœur Josephine - 4000 Soussse
Imm. AMMA - RDC
Tél. : 73 215.930 - 73 215.931
Fax : 73 215.932

► **Bel Haj Hassine Moncef**
Imm. ZAOUI, Av. H. Bourguiba
Tél. : 73 226.917 - 73 220.321
Fax : 73 224.600

► **Bouatay Fayçal**
Rue Ali Belhouane - Imm. Ezzahra
2 étage - Appt. 204 - 4000
Tél. : 73 202.977 - Fax : 73 203.031
E-mail : bouatayfaycel@yahoo.fr

► **Chaouache Nader**
Rue 22 janvier 1952 - 4000 Soussse
Tél. : 73 214.522 - Fax : 73 214.523

► **Drira Mohamed Salah**
4 rue Ahmed Tilili -4000
Tél. : 73 222.100 - Fax : 73 224.733

► **Drira Tahar**
4, Rue Ahmed Tilili - 4000
Tél. : 73 224.798 - Fax : 73 224.733

► **El Gaïed Abdelkarim**
Av. du Maghreb Arabe
GP1 Khézama 4051
Tél. : 73 271.166 - 73 271.154
Fax : 73 273.723
E-mail : comar.elgaïed@topnet.tn

► **Gaha Fouzi**
Rue Yasser Arafat Immeuble Narjess
Appt. 1-A Soussse - 4050
Tél. : 73 369.696 - Fax : 73 369.797

► **Guerbej Nejib**
51, Av. Léopold Senghor - Place
Zarrouk Route de Tunis - Soussse 4001
Tél. : 73 223.500 - Fax : 73 212.667

► **Nsir Hichém**
Avenue Imam Boukhari Imm Kilouche
1^{er} étage KHEZAMA - 4000
Tél. : 73 272.444 - Fax : 73 272.445

TABARKA

► **Bouali Mohamed Hédi**
Immeuble Raja - Cité des Arts - 8110
Tél. : 78 671.414 - Fax : 78 671.206

TATAOUINE

► **Ghandour Habib**
11, Rue 18 Janvier 1952 - 3200
Tél. : 75 862.007 - Fax : 75 863.549

TOZEUR

► **Ben Dhrifa Imed**
Rue Général Houcine - 2200
Tél./Fax : 76 453.601

► **Agence de Tozeur**
Centre commercial MG
Route de Nefta - 2200
Tél./Fax : 76 474.474

ZARZIS

► **Abichou Béchr**
Rue Hédi Chaker - 4170
Tél./ Fax : 75 690.702



RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

États financiers - Exercice clos le 31 décembre 2020

Messieurs,

I. RAPPORT SUR L'AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS

Opinion

En exécution du mandat qui nous a été confié par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons effectué l'audit des états financiers de la Compagnie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances « COMAR », qui comprennent le bilan arrêté au 31 décembre 2020, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Ces états financiers font ressortir des capitaux propres positifs de 247 934 922 Dinars, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 25 372 130 Dinars. Ce rapport a été établi sur la base des éléments disponibles pour l'arrêté des comptes, dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au « Covid-19 ». Par conséquent, les sujets présentés dans ce rapport ne tiennent pas compte des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de l'évolution de la crise liée au « Covid-19 ».

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la « COMAR », au 31 décembre 2020, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en Tunisie.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport.

Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Rapport de gestion du Conseil d'Administration

La responsabilité du rapport de gestion du Conseil d'Administration incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport tel qu'arrêté par le Conseil d'Administration du 23 mars 2021.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative.

Si à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au Conseil d'Administration de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

34^{EME}
MARATHON
COMAR



Une dimension internationale consolidée !

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;

- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.



II. RAPPORT RELATIF AUX OBLIGATIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et la mise en œuvre en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe au Conseil d'Administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne. Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction Générale de la société.

Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe au Conseil d'Administration.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

Tunis, le 30 mars 2021

Les Commissaires aux Comptes

ECC MAZARS

FINOR

Mohamed Hedi KAMMOUN

Karim DEROUICHE

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

États financiers - Exercice clos le 31 décembre 2020

Messieurs,

En application des dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et les opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher, spécifiquement et de façon étendue, l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et à la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I. CONVENTIONS NOUVELLEMENT CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2020 :

- En date du 29 décembre 2020, la COMAR a conclu avec la société EL-IMRANE (détenue à hauteur de 56,26%) une convention de placement de 2 MD rémunéré au taux de 12% et ce, dans le cadre d'un prêt en « compte courant associé ». Les produits constatés à ce titre en 2020 s'élèvent à 1 KTND.

Cette convention a fait l'objet d'une autorisation à postériori par le Conseil d'Administration du 23 mars 2021.

*Prix COMAR d'OR : la fête
de la littérature et des arts
en Tunisie !*



II. OPÉRATIONS RÉALISÉES RELATIVES À DES CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DES EXERCICES ANTÉRIEURS :

L'exécution des opérations suivantes, conclues et approuvées au cours des exercices antérieurs,

S'EST POURSUIVIE AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2020 :

- La COMAR a cédé en janvier 2020 77.271 actions de la société «Clinique EL AMEN NABEUL» à la société AMEN SANTE (détenue à hauteur 77,68% par la COMAR) pour un total de 773 KTND ;

Cette convention a fait l'objet d'une autorisation du Conseil d'Administration du 18 juin 2019.

- La COMAR a engagé divers frais et achats pour le compte de COMAR Côte d'Ivoire (détenue à hauteur de 45%). Ces frais qui s'élèvent au 31 décembre 2020 à 458 KTND, ont été inscrit en tant que créances à encaisser de la COMAR Cote d'Ivoire ;

- Au cours de l'exercice 2018, la COMAR a conclu avec la société TUNISYS (dans laquelle elle détient 39,9% du capital) un contrat de location portant sur des locaux à usage professionnel ;

Le montant du loyer facturé par la COMAR, au titre de l'exercice 2020, s'élève à 15 KTND.

- Au cours de l'exercice 2008, la COMAR a conclu avec la société TUNISYS (dans laquelle elle détient 39,9% du capital) un contrat de location portant sur des locaux à usage professionnel ;

Le montant du loyer facturé par la COMAR, au titre de l'exercice 2020, s'élève à 93 KTND.

- Au cours de l'exercice 2018, la COMAR a conclu avec la société EL-IMRANE (détenue à hauteur de 56,26%) une convention de placement de 1.5 MD rémunéré au taux de 12% et ce, dans le cadre d'un prêt en « compte courant associé » ;

Les produits constatés à ce titre en 2020 s'élèvent à 160 KTND.

- Au cours de l'exercice 2017, la COMAR a conclu avec la société AMEN SANTE un contrat de location portant sur des bureaux à usage bureautique ;

Le montant du loyer facturé par la COMAR, au titre de l'exercice 2020, s'élève à 212 KTND.

- La COMAR a conclu avec la société PGI Holding (détenant directement et indirectement 77,71% du capital de la COMAR) une convention portant sur la mise en œuvre des moyens matériels, humains et informatiques par la holding dans l'objectif d'assister la compagnie dans le domaine de développement, du reporting, de l'audit et de l'inspection ainsi qu'en matière juridique ;

En contrepartie de ces services, PGI Holding perçoit une rémunération égale à 0,5% du chiffre d'affaires avec un plafond de 150 KTND hors taxes. Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 27 avril 2011.

Le Conseil d'Administration du 20 décembre 2016 a autorisé l'avenant à ladite convention qui a porté le plafond de la rémunération de 150 KTND à 160 KTND.

Le montant comptabilisé à ce titre en charge de l'exercice 2020 s'élève à 190 KTND toutes taxes comprises.

- Au cours de l'exercice 2013, la COMAR a conclu avec la société HAYETT (dans laquelle elle détient 67,10% du capital) deux contrats de location, portant sur des locaux à usage professionnel. Au titre de l'exercice 2020, les loyers facturés par HAYETT s'élevaient respectivement par contrat à 36 KTND et 10 KTND.
- Au cours de l'exercice 2014, la COMAR a conclu avec la société HAYETT (dans laquelle elle détient 67,10% du capital) un contrat de location, portant sur un local à usage professionnel. Au titre de l'exercice 2020, les loyers facturés par HAYETT à ce titre s'élevaient à 15 KTND.
- Au cours de l'exercice 2009, la COMAR a conclu avec HAYETT (dans laquelle elle détient 67,10% du capital) un contrat de location portant sur des locaux à usage professionnel. Le montant des loyers facturés par la COMAR, au titre de l'exercice 2020, s'élève à 129 KTND hors taxes. Le même contrat prévoit la prise en charge par HAYETT des charges communes proportionnellement à la surface louée. Le montant correspondant facturé par la COMAR, au titre de l'exercice 2020, s'élève à 73 KTND.
- Au cours de l'exercice 2004, la COMAR a conclu avec la société CAFES BONDIN SARL, un contrat de location portant sur un local à usage commercial. Le montant du loyer facturé par la COMAR, au titre de l'exercice 2020, est de 37 KTND.
- La COMAR a conclu avec la société EL-IMRANE (dans laquelle elle détient 56,25% du capital) deux contrats de locations, au cours des exercices 2009 et 2011, portant sur des locaux à usages professionnel. Au titre de l'exercice 2020, les loyers facturés par contrat s'élevaient, respectivement, à 61 KTND et 46 KTND.

III. OBLIGATIONS ET ENGAGEMENTS DE LA COMAR ENVERS SES DIRIGEANTS :

- Le Conseil d'Administration réuni le 05 juin 2020 a renouvelé le mandat de Monsieur Slaheddine Ladjimi en tant que Président du Conseil d'Administration pour la durée de son mandat d'Administrateur.
- Le comité de rémunération du 22 mai 2017 a arrêté la rémunération du président du Conseil d'Administration pour un montant brut s'élevant à 250 KTND à compter du 12 mai 2017.
- Le comité de rémunération du 23 juin 2020 a porté la rémunération du président du Conseil d'Administration à un montant brut de 300 KTND et ce, à compter du 1er mai 2020.
- En outre, il bénéficiera d'une voiture de fonction, d'un chauffeur et d'un quota de carburant mensuel de 200 litres ainsi que du remboursement de frais de téléphone.



Par ailleurs, les comités de rémunération du 22 mai 2017 et du 23 juin 2020 ont arrêté la rémunération et les avantages à accorder au Directeur Général et au Directeur Général Adjoint comme suit :

- La rémunération annuelle brute accordée au Directeur Général est fixée à 180 KTND. A compter du 1er mai 2020, sa rémunération est portée à 200 KTND ;
- La rémunération annuelle brute accordée au Directeur Général Adjoint est fixée à 160 KTND. A compter du 1er mai 2020, sa rémunération est portée à 190 KTND ;

En outre, le Directeur Général et le Directeur Général Adjoint bénéficient chacun d'une voiture de fonction, d'un quota de carburant mensuel de 200 litres ainsi que du remboursement de frais de téléphone.

Autres rémunérations :

- Le comité de rémunération du 23 juin 2020 a décidé d'accorder les primes de bilan suivantes :
 1. Le Directeur Général, M Hakim Ben Yedder : Une prime de bilan de 235 KTND au titre de l'année 2019 ;
 2. Le Directeur Général Adjoint, M Lotfi Ben Haj Kacem : Une prime de bilan de 220 KTND au titre de l'année 2019 ;
- Les membres du Conseil d'Administration perçoivent des jetons de présence fixés à un total de 160 KTND par l'Assemblée Générale Ordinaire du 05 juin 2020 ;
- Les membres du Comité Permanent d'Audit bénéficient d'une rémunération forfaitaire fixée à un total de 36 KTND par l'Assemblée Générale Ordinaire du 05 juin 2020 ;
- Les membres du Comité des Risques bénéficient d'une rémunération forfaitaire fixée à un total de 30 KTND par l'Assemblée Générale Ordinaire du 05 juin 2020 ;
- Les obligations et engagements de la COMAR envers ses dirigeants (hors Charges sociales et fiscales et hors avantage en nature), tels qu'ils ressortent des états financiers arrêtés au 31 décembre 2020, se présentent comme suit (en dinars) :

- Président du Conseil d'Administration :

	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2020
Rémunération	283 333	-
Total	283 333	-

- Directeur Général et Directeur Général Adjoint :

	Directeur Général		Directeur Général Adjoint	
	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2020	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2020
Rémunération	194 286	-	181 429	-
Primes 2019 (provision)	235 000	235 000	220 000	220 000
Total	429 286	235 000	401 429	220 000

- Membres du Conseil d'Administration, du Comité d'Audit et du Comité des Risques :

	Membres du Conseil d'Administration, du comité d'Audit et du comité des risques	
	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2020
Jetons de présence et autres rémunérations	226 000	232 857
Total	226 000	232 857

Par ailleurs, en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions à l'exception des opérations et transactions de placement et d'exploitation rentrant dans le cadre des activités courantes de la COMAR réalisées avec les sociétés apparentées.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune autre convention conclue au cours de l'exercice et visée aux articles 200 et suivants et de l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Tunis, le 30 mars 2021

Les Commissaires aux Comptes

ECC MAZARS

FINOR

Mohamed Hedi KAMMOUN

Karim DEROUCHE

RESOLUTIONS (AGO DU 23/04/2021)

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de la Compagnie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances « CO.M.A.R », réunie le vendredi 23 Avril 2021 à 13 heures au siège de la société, Avenue Habib Bourguiba, Immeuble COMAR, 1001 Tunis, et après lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la société et du rapport général des commissaires aux comptes pour l'exercice 2020, approuve les états financiers arrêtés au 31/12/2020, tels qu'ils lui ont été présentés et donne quitus aux administrateurs pour leur gestion dudit exercice.

Mise aux voix cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes relatif aux conventions prévues par les articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales approuve lesdites conventions et approuve les éléments de rémunération des dirigeants tels que figurant dans ledit rapport.

Mise aux voix cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte des fonctions et des responsabilités occupées par Monsieur le Président du conseil, Monsieur le Directeur Général et par Messieurs les Administrateurs dans d'autres sociétés en tant que Gérant, Administrateur, Président Directeur Général, Directeur Général, Membre du directoire ou du Conseil de Surveillance et ce en application des dispositions des articles 192 et 209 du Code des Sociétés Commerciales.

Mise aux voix cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire ratifie la cooptation, en qualité de nouvel administrateur, de Monsieur Mohamed Sélim AZZABI pour un mandat expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur les états financiers de l'exercice 2023.

*La Tunisie fête l'athlétisme avec
le 34ème Marathon COMAR de
Tunis- Carthage*



CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire constate l'arrivée à échéance des mandats d'administrateurs de Messieurs Nébil BEN YEDDER et Hakim BEN HAMOUDA lors de la présente assemblée. L'Assemblée Générale Ordinaire décide de nommer, en qualité d'administrateurs pour une durée de trois ans expirant lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur les états financiers de l'exercice 2023 :

- Monsieur Nébil BEN YEDDER ;
- Monsieur Hakim BEN HAMOUDA.

En conséquence, la composition du Conseil d'Administration sera comme suit :

Administrateur	Echéance du mandat, qui prendra fin lors de l'AGO qui statuera sur les états financiers de :
La société SICOF	2021
AXA (1 ^{er} siège)	2021
AXA (2 ^{ème} siège)	2021
Monsieur Slaheddine LADJIMI	2022
Monsieur Hakim BEN YEDDER	2022
Monsieur Karim BEN YEDDER	2022
Monsieur Bernard Paul MARSEILLE	2022
La société PARENIN S.A	2022
Madame Selma BELLEGHA	2022
Monsieur Mohamed Sélim AZZABI	2023
Monsieur Nébil BEN YEDDER	2023
Monsieur Hakim BEN HAMOUDA	2023

Mise aux voix cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents.

SIXIEME RESOLUTION

Constatant qu'un montant de 850 000,000 Dinars, inscrits au passif du bilan au crédit du compte « réserve spéciale d'investissement » rempli désormais les conditions permettant son reclassement, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter ledit montant au compte « Réserve pour toutes éventualités ».



SEPTIEME RESOLUTION

Constatant l'arrivée à échéance du mandat de la société « FINOR », commissaire aux comptes lors de la présente assemblée, l'assemblée générale ordinaire décide de nommer la société « FINOR » en qualité de co-commissaire aux comptes, pour une durée de trois ans, expirant lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur les états financiers de l'exercice 2023.

Mise aux voix cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents.

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve l'affectation du résultat de l'exercice, s'élevant à **25 372 130,030 Dinars**, telle qu'elle a été proposée par le Conseil d'Administration comme suit

Résultat Net	25 372 130,030
Bénéfice distribuable	25 372 130,030
Réserves Indisponibles pour réinvestissement exonérés	-16 000 000,000
Report à nouveau	9 372 130,030

(*) soumis à retenue à la source pour les personnes physiques

Et fixe la date de mise en paiement des dividendes au plus tard le 22/07/2021 ;

Mise aux voix cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents.

NEUVIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe le montant brut des jetons de présence pour l'exercice 2021 à 160 000 Dinars ;

Mise aux voix cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents.

DIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe la rémunération brute du comité permanent d'audit pour l'exercice 2021 à 36 000 Dinars ;

Mise aux voix cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents.

ONZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe la rémunération brute du comité des risques pour l'exercice 2021 à 30 000 Dinars ;

Mise aux voix cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents.

DOUZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne tous les pouvoirs au représentant légal de la société ou à toute personne mandatée par lui, sous sa responsabilité, pour effectuer toutes les formalités de dépôt ou de publication prescrites par la loi ;

Mise aux voix cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents.

ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2020



ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2020

Actif du bilan au 31/12/2020

(en dinars tunisiens)	2020			2019
	Montant Brut	Amort & Prov	Montant Net	Montant Net
Investissements de recherche et développement	1 399 011		1 399 011	1 458 628
Concessions, Brevets, Licences, Marques	16 780 215	13 904 105	2 876 110	3 484 350
Fonds commercial	15 000		15 000	15 000
Actifs incorporels	18 194 226	13 904 105	4 290 121	4 957 978
Installations techniques et machines	22 488 302	17 198 089	5 290 213	4 372 658
Autres installations, outillage et mobilier	976 600	922 871	53 729	50 883
Actifs corporels d'exploitation	23 464 903	18 120 960	5 343 943	4 423 540
Terrains et constructions	73 724 904	17 594 963	56 129 941	56 987 363
Terrains et constructions d'exploitation	13 824 541	8 292 626	5 531 915	5 907 180
Terrains et constructions hors exploitation	59 900 362	9 302 336	50 598 026	51 080 184
Placements dans les entreprises liées et participations	333 336 784	18 577 165	314 759 619	344 884 508
Parts dans les entreprises liées	106 252 363	9 073 830	97 178 533	89 082 956
Parts dans les entreprises avec un lien de participation	210 725 126	9 503 335	201 221 791	196 718 857
Bons et obligations émis par les entreprises avec lien de participation	16 359 295		16 359 295	59 082 695
Autres placements financiers	255 489 321	2 407 926	253 081 394	199 200 980
Actions, autres titres à revenu variable et part dans des FCP	48 833 355	2 117 863	46 715 493	35 967 640
Obligations et autres titres à revenu fixe	167 609 172	250 000	167 359 172	154 640 320
Autres prêts	7 843 642	40 064	7 803 578	5 939 868
Dépôts auprès des établissements bancaire et financiers	31 200 000		31 200 000	2 650 000
Autres	3 152		3 152	3 152
Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	16 276 438		16 276 438	14 610 148
Placements	678 827 446	38 580 054	640 247 392	615 682 999
Provisions pour primes non acquises	7 960 215		7 960 215	10 403 036
Provisions pour sinistres (vie)	254 090		254 090	418 409
Provisions pour sinistres (non vie)	66 569 804		66 569 804	50 781 892
Parts des réassureurs dans les provisions techniques	74 784 109		74 784 109	61 603 337
Créances nées d'opérations d'assurance directe				
Primes acquises et non émises et primes à annuler	4 836 205		4 836 205	3 975 306
Autres créances nées d'opérations d'assurance directe	85 671 868	50 598 052	35 073 816	32 388 261
Créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance	18 865 402		18 865 402	21 118 458
Créances nées d'opérations de réassurance	48 976 644	769 813	48 206 831	11 568 299
Autres créances				
Personnel	146 916		146 916	204 740
Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	6 206 910		6 206 910	6 523 034
Débiteurs divers	2 392 689		2 392 689	2 142 111
Créances	167 096 633	51 367 864	115 728 769	77 920 210
Avoirs en banque, CCP, chèques et caisse	6 393 209		6 393 209	3 543 608
Charges reportées				
Frais d'acquisitions reportées	10 242 885		10 242 885	11 127 222
Comptes de régularisation Actif				
Intérêts et loyers acquis non échus	7 625 245		7 625 245	6 224 115
Autres comptes de régularisation	3 920 262		3 920 262	4 210 540
Autres	43 314		43 314	23 852
Autres éléments d'actifs	28 224 916		28 224 916	25 129 337
TOTAL DE L'ACTIF	990 592 233	121 972 983	868 619 250	789 717 401

Capitaux propres et passif du bilan au 31/12/2020

<i>(en dinars tunisiens)</i>	2 020	2 019
	Montant Net	Montant Net
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou fonds équivalent	50 000 000	50 000 000
Réserves et primes liées au capital	151 574 613	128 398 038
Autres capitaux propres	20 988 180	32 330 687
Total capitaux propres avant résultat de l'exercice	222 562 792	210 728 725
Résultat de l'exercice	25 372 130	25 834 068
Total Capitaux propres avant affectation	247 934 922	236 562 792
PASSIF		
Autres provisions	1 326 156	1 308 656
Provisions pour autres risques et charges	1 326 156	1 308 656
Provisions pour primes non acquises	61 876 558	61 911 077
Provisions d'assurance vie	2 367 297	2 952 486
Provision pour sinistres (vie)	3 771 532	3 482 635
Provision pour sinistres (non vie)	353 638 148	334 680 976
Provisions pour participations aux bénéfices et ristournes (vie)	3 235	16 120
Provisions pour participations aux bénéfices et ristournes (non vie)	8 138 460	6 001 870
Provisions pour égalisation et équilibrage	33 548 650	27 245 445
Autres provisions techniques (non vie)	15 751 191	16 491 933
Provisions techniques brutes	479 095 070	452 782 542
Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires	75 743 042	52 570 358
Dettes nées d'opérations d'assurance directe	8 820 554	8 825 840
Dettes nées d'opérations de réassurance	29 476 396	20 061 218
Autres dettes		
Dépôts et cautionnements reçus	3 461 320	3 400 523
Personnel	71 103	82 739
Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	11 972 281	3 837 936
Créditeurs divers	1 245 926	1 406 109
Autres dettes	55 047 579	37 614 366
Compte de régularisation Passif	9 472 481	8 869 467
Concours Bancaires		9 220
Autres passifs	9 472 481	8 878 687
Total du Passif	620 684 327	553 154 609
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DU PASSIF	868 619 250	789 717 401



ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2020

Etat de résultat technique de l'assurance non vie au 31/12/2020

(en dinars tunisiens)	2 020			2 019
	Opérations Brutes	Cessions et/ou Rétrocessions	Opérations Nettes	Opérations Nettes
Primes émises et acceptées	217 892 754	-36 661 763	181 230 992	174 200 320
Variation de la provision pour primes non acquises	34 519	-2 442 821	-2 408 301	-185 561
Primes acquises	217 927 274	-39 104 583	178 822 690	174 014 759
Produits de placements alloués, transférés de l'état de résultat	13 450 517		13 450 517	19 858 703
Autres produits techniques	115 875		115 875	116 380
Montants payés	-146 225 682	43 136 882	-103 088 800	-104 478 277
Variation de la provision pour sinistres	-21 093 763	15 787 912	-5 305 850	-10 163 479
Charges de sinistres	-167 319 445	58 924 794	-108 394 651	-114 641 756
Variation des autres provisions techniques	740 734		740 734	-768 613
Participation aux bénéfices et ristournes	-1 168 190		-1 168 190	-685 851
Frais d'acquisition	-34 748 013		-34 748 013	-35 947 742
Variation du montant des frais d'acquisition reportés	-884 337		-884 337	-496 166
Frais d'administration	-19 864 605		-19 864 605	-23 514 685
Commissions reçues des réassureurs		9 845 541	9 845 541	9 307 320
Frais d'exploitation	-55 496 954	9 845 541	-45 651 413	-50 651 273
Autres charges techniques	-386 971		-386 971	-390 145
Variation de la provision pour égalisation et équilibrage	-5 556 811		-5 556 811	-9 600 295
RESULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE NON VIE	2 306 028	29 665 751	31 971 780	17 251 909

Etat de résultat technique de l'assurance vie au 31/12/2020

(en dinars tunisiens)	2 020			2 019
	Opérations Brutes	Cessions et/ou Rétrocessions	Opérations Nettes	Opérations Nettes
Primes émises et acceptées	5 077 543	-124 592	4 952 951	4 430 085
Primes	5 077 543	-124 592	4 952 951	4 430 085
Produits de placements	471 441		471 441	714 425
Montants payés	-751 997		-751 997	-961 978
Variation de la provision pour sinistres	-276 012	-164 319	-440 331	-338 418
Charges de sinistres	-1 028 009	-164 319	-1 192 328	-1 300 396
Provision d'assurance vie	585 190		585 190	771 184
Autres provisions techniques (Variation Prov.pour égalisation)	-746 393		-746 393	-1 943 115
Variation des autres provisions techniques	-161 204		-161 204	-1 171 931
Frais d'acquisition	-454 380		-454 380	-503 142
Frais d'administration	-323 104		-323 104	-378 146
Commissions reçues des réassureurs		18 689	18 689	57 246
Frais d'exploitation	-777 484	18 689	-758 795	-824 042
RESULTAT TECHNIQUES DE L'ASSURANCE VIE	3 582 287	-270 222	3 312 065	1 848 141



Une 24ème édition des prix COMAR d'or réussie dans des conditions sanitaires difficiles dues à la pandémie de la COVID 19 !

ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2020

Etat de résultat au 31/12/2020

(en dinars tunisiens)	2 020	2 019
Résultat technique de l'assurance non vie	31 971 780	17 251 909
Résultat technique de l'assurance vie	3 312 065	1 848 141
Revenus des placements	26 832 582	36 955 423
Reprise de corrections de valeur sur placements	5 826 374	6 224 149
Profits provenant de la réalisation des placements	1 894 482	2 268 674
Produits des placements (assurance non vie)	34 553 438	45 448 246
Charges de gestion des placements, y compris les charges d'intérêts	-4 294 965	-4 370 242
Correction de valeur sur placements	-9 572 792	-8 073 944
Pertes provenant de la réalisation des placements	-296 303	-2 856 027
Charges des placements (assurance non vie)	-14 164 059	-15 300 213
Produits des placements transférés non vie	-13 450 517	-19 858 703
Produits des placements transférés vie	-471 441	-714 425
Produits des placements alloués, transférés de l'état de résultat technique	-13 921 958	-20 573 129
Autres produits non techniques	1 363 781	652 549
Autres charges non techniques	-5 563 593	-1 539 125
Résultat provenant des activités ordinaires	37 551 454	27 788 377
Impôt sur le résultat 2020	-11 491 523	-1 954 310
Résultat provenant des activités ordinaires après impôts	26 059 931	25 834 068
Pertes extraordinaires	-687 800	
Résultat extraordinaire	-687 800	
Résultat net de l'exercice	25 372 130	25 834 068
RESULTAT NET DE L'EXERCICE APRES MODIFICATIONS COMPTABLES	25 372 130	25 834 068

*L'édition 2020 du Marathon
 COMAR de Tunis Carthage :
 le premier VIRTUAL RUN dans
 notre pays !*



Etat de flux de trésorerie au 31/12/2020

<i>(en dinars tunisiens)</i>	2 020	2 019
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Encaissements des primes reçues des assurés	228 026 199	208 830 716
Encaissements des primes reçues (Acceptations)	10 518 676	
Décaissements des primes pour les cessions	-29 979 903	-24 655 438
Sommes versées pour paiement des sinistres	-133 322 313	-94 988 299
Sommes versées pour les sinistres (Acceptations)	-7 043 880	
Encaissements des sinistres pour cessions	35 972 439	9 239 068
Commissions versées aux intermédiaires	-25 950 610	-22 339 331
Commissions reçues sur les cessions	7 893 925	5 204 901
Commissions versées sur les acceptations	-995 404	
Somme versées aux fournisseurs et au personnel	-22 727 374	-20 616 112
Variation des dépôts auprès des cédantes	-2 819 295	
Variation des espèces reçues des cessionnaires	-1 269 513	7 325 894
Décaissements liés à l'acquisition de placements financiers	-140 826 738	-198 238 881
Encaissements liés à la cession de placements financiers	95 725 991	187 955 138
Produits financiers reçus	21 741 470	30 021 043
Taxes sur les assurances versées au Trésor	-28 045 745	-29 601 742
Impôts sur les bénéfices payés	-3 616 874	-6 440 991
Autres mouvements	-3 542 412	-14 798 534
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	-261 360	36 897 431
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissements		
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-4 255 618	-5 446 834
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations incorporelles et corporelles	627 773	
Encaissements provenant de la cession de terrains et constructions destinés à l'exploitation	90 458	
Décaissements provenant de l'acquisition de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation	-289 000 000	-265 000 000
Encaissements provenant de la cession de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation	307 500 000	242 500 000
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	14 962 613	-27 946 834
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Dividendes et autres distributions	-11 842 432	-2 669 146
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	-11 842 432	-2 669 146
Variation de Trésorerie	2 858 821	6 281 451
Trésorerie de début d'exercice	3 534 388	-2 747 063
Trésorerie de fin d'exercice	6 393 209	3 534 388

